

2011-4874
2011-10-21

AVENGE®

Herbicide technique

SOLUTION

GARANTIE : difenzoquat ... 68,7 %
(présent sous forme de sulfate de méthyle)

DANGER

POISON

CORROSIF POUR LES YEUX

EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER DES VIES
HUMAINES OU DES BIENS MATÉRIELS, APPELER EN TOUT TEMPS LE
1-800-454-2673

N° D'HOMOLOGATION 18786 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ

CE PRODUIT NE PEUT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR LA FABRICATION DE
L'HERBICIDE AVENGE CONTRE LA FOLLE AVOINE

CONTENU NET : 25 kg / 250 kg / 1000 kg

Ambac Chemical Corporation
Suite 1200- 4695 MacArthur Court
NewPort Beach, California, USA 92660
1-323-264-3910

AVENGE® est une marque déposée d'Ambac Chemical Corporation.

PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET/OU EMPÊCHER LES PERSONNES
NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

PRODUIT NOCIF S'IL EST AVALÉ OU INHALÉ.

CORROSIF POUR LES YEUX.

Cause une irritation de la peau.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
(Porter des lunettes de protection ou un écran facial et des
gants en caoutchouc quand on manipule ce produit.)

Éviter de respirer sa poussière.

Se laver à fond après l'avoir manipulé.

Prendre un bain ou une douche immédiatement après le travail et changer tous ses vêtements.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Prévoir une ventilation suffisante quand on l'utilise.
Garder le contenant bien fermé.
Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour les humains ou les animaux durant l'entreposage ou l'élimination.

Tout versage brut à ciel ouvert est défendu.
NE PAS réutiliser les contenants vides.

ÉQUIPEMENT ET VÊTEMENTS DE PROTECTION

Quand on manipule l'herbicide technique AVENGE, il est conseillé de porter un masque approuvé contre les vapeurs et les poussières organiques. Éviter tout contact avec la peau. Porter des gants au besoin.

L'uniforme protecteur réglementaire pour le personnel dans l'aire de travail comprend un chapeau, une combinaison, un sous-vêtement long, des bas, des bottes en caoutchouc, des gants étanches et les autres articles protecteurs qui pourraient être stipulés comme, par exemple, des lunettes de protection et un respirateur.

Si le produit est manipulé à l'intérieur, il faut prévoir une bonne ventilation mécanique.

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne peut être utilisé que pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

SYMPTÔMES AVERTISSEURS : Léthargie, diurèse, diarrhée et prostration.

TRAITEMENT : Traiter en fonction des symptômes.

AVIS AUX MÉDECINS : Un lavage d'estomac pourrait être contre-indiqué à cause de la probabilité de lésions affectant les muqueuses.

LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Porter des vêtements étanches et un appareil respiratoire autonome.

DÉCONTAMINATION

Bien rincer la surface avec une grande quantité d'eau.

Rincer avec de l'eau propre. Nettoyer le liquide répandu avec une substance absorbante comme du bran de scie, une poudre à balayer, des chiffons ou une autre matière appropriée.

Éliminer les matières absorbantes et les rinçures conformément aux règlements municipaux et provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements et pour obtenir des renseignements additionnels.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de ce produit doivent éliminer les matières actives et les contenants vides conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement, ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.